



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 1 février 2018
Convocation des conseillers :
le 1 février 2018

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 9 février 2018

Présents : Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Jean Tonnar, Daniel Codello, Taina Bofferding, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Henri Hinterscheid, Mike Hansen, Tom Bleyer, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 14.1. Subsidés extraordinaires en soutien de projets;
décision

Vu les lettres de différentes associations de la Ville demandant une subvention extraordinaire pour leurs activités;

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose d'accorder une subvention adéquate;

Vu les articles afférents des dépenses ordinaires des budgets de l'exercice 2018 prévoyant des crédits suffisants pour faire face aux dépenses;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

décide à l'unanimité

d'accorder les subsidés extraordinaires suivants :

- Nom de l'association:** Secouristes de la Ville d'Esch-sur-Alzette
Concerne: Remplacement des uniformes d'été **Montant:** 605,59 €
- Nom de l'association:** Entente Fräizäit 2000- Mettelalter-Duerfmoart
Concerne: Edition 2017 du Mettelalter-Duerfmoart **Montant:** 1.000
- Nom de l'association:** Luxembourg Air Rescue
Concerne: Subside **Montant:** 100 €
- Nom de l'association:** Stemm vun der Strooss
Concerne: Subside **Montant:** 500 €

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre